

**MAIRIE
D'AUTHEZAT
63114**

Tél. 04.73.39.50.31
Fax. 04.73.39.56.49

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

OBJET :

**Syndicat Mixte de la Région
d'Issoire et de communes
de la banlieue sud
clermontoise**

**Rapport annuel 2021
du délégataire
en matière d'ANC**

**Fait et délibéré en Mairie,
les jours, mois et an que
dessus.**

Au registre sont les
signatures.

Affiché le 17/10/2022.

Pour copie conforme ; en
Mairie, le 17/10/2022.

Le Maire,



Pierre METZGER.

**Extrait
du registre des délibérations
du conseil municipal
délibération n°2022/040 du 11 octobre 2022**

L'an deux mille vingt-deux le onze octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Authezat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Pierre METZGER, maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 04 octobre 2022.

Présents : Monsieur Yves CHAMBON, Madame Ludivine FERNANDEZ, Monsieur Stéphane KIHÉLI, Mesdames Alexandra JARRIGE, Christine CHAUVANET, Corinne VILLE, Isabelle DE ARAUJO, Agnès JARRIGE, Ornella MIMY, Christelle REUGE, Messieurs David ESPECHE, Julien LACOUR, Benoit RATIGNET, André FEUNTEUN ;

Absents : Monsieur Julien LACOUR et Monsieur Benoit RATIGNET ;

Secrétaire de séance : Madame Ludivine FERNANDEZ.

Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2021 du délégataire du Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et de communes de la banlieue sud clermontoise (SME de la Région d'Issoire), relatif à l'assainissement non collectif (ANC), adressé à chaque conseiller.

Ce rapport sur le prix et la qualité de l'eau et assainissement non collectif pour l'année 2021 est établi conformément à la loi n° 95-127 du 08 février 1995 et au décret n°2005-236 du 14 mars 2005.

Les membres du conseil prennent acte de la présentation du rapport annuel 2021 et de sa diffusion.

Ce rapport est disponible en mairie pour toute personne qui souhaiterait le consulter.